FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE - AVIS DE CONCOURS

Nomination

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

Arrêté du 4 février 2010 portant nomination

NOR: MTSW1081067A

(Texte non paru au Journal officiel)

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 55-1226 du 19 septembre 1955 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de chef de service, de directeur adjoint et de sous-directeur des administrations centrales de l'Etat :

Vu l'avis de vacance d'emploi de sous-directeur de l'emploi et du marché du travail à la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques publié au *Journal officiel* du 3 décembre 2009 ;

Vu la demande de M. Philippe Scherrer, administrateur hors classe de l'Insee;

Vu l'avis du directeur de l'animation de la recherche, des études et des statistiques ;

Sur proposition du directeur de l'administration générale et de la modernisation des services et de la directrice des ressources humaines,

Arrête:

Article 1er

M. Philippe Scherrer, administrateur hors classe de l'Institut national de la statistique et des études économiques, est chargé des fonctions de sous-directeur de l'emploi et du marché du travail à la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, à l'administration centrale du ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville, à compter du 1er février 2010.

Article 2

Le directeur de l'administration générale et de la modernisation des services et la directrice des ressources humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 4 février 2010.

Pour le ministre et par délégation : La directrice des ressources humaines, M. Kirry